



Gières, le 6 décembre 2017

A l'attention :

- des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaire publiques de Gières,
- des représentants de parents d'élèves,
- des enseignants et directrices d'école,
- de Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale,
- et de Mesdames, Messieurs les responsables de service,
- et de Mesdames, Messieurs les ATSEM et animateurs périscolaires.

REF. : SB-SDP-PB/162-17

Objet : réunion publique - rythmes scolaires

Pièce jointe : compte rendu de la réunion de 28/11/2017

Madame, Monsieur,

Dans la perspective d'un éventuel retour à la semaine de 4 jours, les directrices, les enseignants, les délégués des parents d'élèves et la mairie se sont réunis le 28 novembre dernier. Au cours de cette rencontre, il a été décidé, d'une part, qu'un sondage serait effectué auprès des parents d'élèves, et d'autre part, qu'une réunion publique serait organisée en amont.

La proposition d'organisation du temps scolaire pour l'année 2017-2018, accompagnée des votes des trois conseils d'école, qui doivent à nouveau être recueillis, a pour obligation d'être transmise à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale au début du mois de février 2018.

Aussi, **afin de débattre de la question des rythmes scolaires en présence de spécialistes des rythmes de l'enfant et de l'apprentissage**, je vous convie cordialement à participer à une **réunion publique autour d'une table ronde** le :

mardi 12 décembre 2017

à 18 heures 30

en salle du Laussy

Dans l'attente de ce temps d'échange, en vue de répondre à vos interrogations et vos attentes sur la question de l'organisation du temps scolaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Le Maire,

Pierre VERRI.